

SKIKDA**Glissement de terrain : sept familles évacuées**

Un glissement de terrain entraînant la chute d'un bloc de pierre derrière l'immeuble de la cité La Résidence, précisément au niveau du bloc n° 24, ce mardi à 15 h 20, a provoqué une panique générale chez les sept familles qui y résident. Ces dernières seront évacuées, provisoirement, vers les logements sociaux de la cité des allées du 20-Août-1955 (en face du CEM Aoued-Zidane).

Le mur de la chambre du domicile des Seddiki, situé au premier étage, a été complètement défoncé, une partie du bloc de pierre y est visible.

La maman et ses trois filles furent sauvées en extremis par la sonnerie du téléphone. Un balcon du deuxième étage s'est également effondré.

Les autorités locales ont été alertées, selon les dires des habitants, à maintes reprises sur ce problème qui dure depuis 1983.

Le peu d'empressement à venir à bout des préoccupations citoyennes serait une pratique courante. Un problème qui a réussi son voyage dans le temps apparemment, sans être nullement "dérangé". "Ce problème dure depuis 1983. On l'a signalé aux instances compétentes. Le dernier écrit date de 2003. Et voilà ce que nous coûte le manque de considération", s'exprime un habitant dépité. Les risques de glissement de



terrain dans la ville de Skikda sont devenus plus persistants ces derniers temps.

Après le cas très médiatisé de la cité de Béni Malek, voilà un deuxième incident en l'espace d'un mois qui remet sur le tapis l'urgence de trouver une solution appropriée à un phénomène dont les dégâts en termes matériels et surtout humains seraient considérables.

Pour le cas de cette cité "chic" de la ville, "la principale cause de cet effondrement serait l'effritement du terrain qui est dû à un déversement des eaux usées des villas se trouvant en amont de l'immeuble, ainsi que d'une fuite d'eau potable signalée depuis des mois par les habitants. Le mur

de soutènement n'a pas pu résister à la chute du rocher, il doit être renforcé", nous expliqua le vice-président de l'urbanisme, M. Laouar Staïhi.

Les habitants de la cité La Résidence crient leur colère. "Un expert de la wilaya est venu un jour nous reconforter en nous déclarant qu'on a rien à craindre et que rien ne nous arrivera. Et voilà où nous a menés son constat", fulmine un habitant. "Le malheur c'est que M. Laouar déclarait à la radio locale, il y a deux jours, que notre problème est réglé", renchérit un autre. Des propos que récuse le vice-président. "J'ai dit pris en charge pas réglé", rectifia-t-il. Ce dernier nous informa que "des travaux de réfection seront entamés inces-

samment par une entreprise algérienne après le refus des Chinois".

M. Zaïd Zoheir

**ANNABA /
COMMERCE
430 millions
de dinars
d'évasion
fiscale à l'Est
en 2004**

Le montant des achats et ventes sans facture relevé durant l'année 2004 s'élève à plus de 430 millions de dinars, selon un bilan de la Direction régionale du commerce de Annaba, qui couvre, outre la région de domiciliation, les wilayas d'El-Tarf, Skikda, Souk-Ahras, Tébessa, Guelma et Oum-El-Bouaghi. Celui des factures non-conformes est estimé, quant à lui, à plus de 144 millions de dinars. Le bilan fait état également de 1 213 décisions de fermeture de locaux commerciaux pour contraventions dressées lors des 24 300 interventions effectuées par les brigades de la DRC de Annaba au niveau des 212 communes que compte la wilaya.

Le défaut d'information sur les prix et tarifs des produits et services, l'opposition au contrôle, l'absence de registre du commerce et la vente sans facture constituent les principales infractions à la législation commerciale en vigueur, précise le bilan de la DRC de Annaba.

Nabil Kebaïli

M. Rahmani

BISKRA**Un dealer
arrêté et 191
canettes de
bière saisies**

Les éléments des services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Biskra ont procédé dernièrement à l'arrestation d'un dealer.

Pris un flagrant délit dans le centre-ville de Biskra, le mis en cause a été intercepté par les éléments de la Gendarmerie nationale en possession d'un demi-kilo de kif traité et d'un montant de 16 000 DA.

Présenté le jour même devant le parquet de Biskra, il sera placé sous mandat de dépôt sous le chef d'inculpation de trafic de drogue.

Par ailleurs, la brigade nationale de la Gendarmerie nationale de la daïra de Zirebet El-Oued a intercepté sur la RN 83 reliant, la wilaya de Biskra à celle de Khenchela, deux individus qui étaient en possession de 191 canettes de bière, 12 bouteilles de vin rouge et 24 cartouches de cigarettes de contrebande de marque Gauloises.

Les contrebandiers ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Okba et la marchandise remise aux services des domaines de Sidi-Okba et ceux des douanes de la wilaya de Biskra.

N. Bensalah

M'SILA**La cour fait
le bilan de la
session criminelle**

La cour de M'sila a tranché dans 43 des 50 affaires juridiques programmées dans la dernière session criminelle et en a reporté sept pour complément de dossiers.

C'est le bilan de la fin de la session criminelle donné par le président de la cour et le procureur général de la cour de M'sila dans un point de presse tenu au siège de de cette institution qui parle de 150 présumés accusés de différents crimes et délits qui ont été présentés devant la justice.

Celle-ci a infligé des peines allant de six mois à un an à l'encontre de onze d'entre eux inculpés pour vol, coups et blessures avec arme blanche, attentat à la pudeur et autres crimes.

Par ailleurs, 24 accusés ont écopé d'une peine variant de 3 à 12 ans et 37 personnes ont été acquittées.

Il est à signaler que la peine capitale a été

prononcée à l'encontre de 6 terroristes en fuite impliqués dans le meurtre d'un juge.

En plus de ce bilan relatif à l'activité de la cour de M'sila, le procureur général et le président de la cour ont déclaré que des efforts sont déployés afin d'activer les affaires juridiques, qui seront régularisées dans les plus brefs délais.

Désormais, il n'y aura aucun retard, selon les deux magistrats de la justice de la wilaya, il en sera de même pour la délivrance des papiers relatifs aux jugements, casiers judiciaires et certificats de nationalité.

Ceci reflète la rigueur dans le travail de tout le personnel de la justice afin d'éliminer tout obstacle bureaucratique et éviter les déplacements inutiles aux citoyens venant des quatre coins de la wilaya, notamment ceux des régions déshéritées.

A. Laïdi

ANNABA**La fête à la radio**

La radio régionale de Annaba a soufflé ce jeudi sa 8e bougie en présence d'invités venus de tous les secteurs, marquant ainsi sa présence dans un paysage médiatique où la concurrence entre les chaînes radio fait rage.

Cette station locale a réussi le pari de détrôner certaines chaînes étrangères très suivies mais qui, au fil des jours, ont perdu de leur audience. Il faut dire que l'équipe qui anime "Radio Annaba FM" a supprimé toutes les barrières linguistiques, on y parle algérien s'il vous plaît ! et sans complexe aucun permettant ainsi à tous de s'exprimer sur des sujets divers. Les programmes variés, qui touchent aussi bien la ménagère dans son foyer que le jeune chômeur, le détenu du fond de sa cellule ou encore le sportif et ses préoccupations avec

des directs maîtrisés par des animateurs professionnels, ont conquis un large public s'étalant de la wilaya de Souk-Ahras à Skikda en passant par El-Tarf, Guelma, Oum-El-Bouaghi, et même jusqu'aux confins de la wilaya de Constantine. On appelle de partout, on essaye de donner son avis sur telle ou telle question de l'heure, on suit son émission préférée et on espère la durée de sa diffusion plus longue.

La fête en direct sur les ondes de la radio de 14h30 à 17h00 a été l'occasion pour les organisateurs de remettre des prix aux lauréats du concours du mois de Ramadhan. Nous souhaitons à cette jeune radio d'aller de l'avant pour être toujours au service de ses nombreux auditeurs. Joyeux anniversaire.

M. Rahmani